

## Au cœur de la stratégie des entreprises



Rencontre avec **Maître Amélie Lièvre-Gravereaux**, Avocat associée au cabinet Arago, qui nous présente son futur cabinet d'avocats, Steering.

**A**près une thèse de doctorat en Droit sur la rétroactivité de la loi fiscale, obtenue à l'Université Panthéon Assas (Paris II), et la délivrance du certificat de spécialisation en droit fiscal par l'Ordre des avocats, Maître Amélie Lièvre-Gravereaux a débuté sa carrière en 2005 au sein du cabinet DLF-Avocats puis dans le cabinet Taj. C'est en 2009 qu'elle rejoint en tant que collaboratrice le cabinet Arago fondé par des anciens du cabinet LeBoeuf Lamb Greene & MacRae LLP, pour ensuite devenir associée en 2013.

Aujourd'hui, avec d'autres confrères, ils fondent le cabinet d'avocats Steering qui sera opérationnel en septembre.

### Pouvez-vous nous présenter Steering ?

Steering, constitué notamment avec deux confrères fiscalistes, axera

ses secteurs d'intervention sur les domaines fiscaux et corporate.

**« Steering concentrera ses champs d'intervention sur la meilleure fiscalité applicable à chaque cas d'espèce »**

En effet, spécialiste en matière de contentieux fiscal et patrimonial, j'assiste des entreprises et des particuliers sur tous les domaines de la fiscalité, en fonction de leur environnement et assure un suivi personnalisé pendant les différentes phases de contrôle, de contentieux d'assiette et de recouvrement. J'ai également développé une

spécialité dans le conseil et l'assistance en matière d'actifs internationaux.

Ainsi, en ce sens, Steering concentrera ses champs d'intervention sur la meilleure fiscalité applicable à chaque cas d'espèce par la mise en place de solutions à long terme et le contrôle et contentieux fiscal.

Steering aura des bureaux à Paris, Angers, Dubaï et au Liban.

### Pourquoi avoir choisi le domaine du contentieux fiscal ?

C'est au moment du DEA lors de ma rencontre avec M. Jean Lamarque, Professeur émérite de l'Université Panthéon Assas, que mon choix a été fait. La thèse, sous sa direction, m'a permis d'aiguiser un esprit juridique d'analyse et de synthèse me permettant d'envisager des approches nouvelles et innovantes sur les dossiers.

Cela me permet une gestion optimale des dossiers au cœur des stratégies financières et fiscales des PME et des groupes français ou internationaux.

### Quelle est la valeur ajoutée que vous apporterez à vos futurs clients ?

Une forte technicité issue de la particularité de mon parcours qui me permet de conjuguer de façon optimale les sphères entreprise et patrimoniale du dirigeant, chacune ayant ses propres enjeux.

Une relation de longue date entretenue quotidiennement avec les directions de l'administration fiscale sur le territoire national et ce à tous les niveaux.

Une ouverture à l'international choisie et assumée vers le Moyen-Orient et l'Afrique et ce grâce à nos implantations locales depuis presque 10 ans. Je tiens à m'investir aux côtés de mes clients dans une relation transparente, humaine et de confiance.

Ces atouts me permettent aujourd'hui de bénéficier d'un « bouche-à-oreille » conséquent qui contribuera très largement au développement de l'activité du cabinet.

### Un conseil à donner aux jeunes avocats souhaitant faire comme vous ?

J'hésite à donner un conseil à de jeunes confrères... Pour ma part, « boursifler » dans différents cabinets avant de s'installer et beaucoup travailler me semblent la clé de la réussite.

■ *Propos recueillis par Jibene Charrad*



**MAÎTRE AMÉLIE LIÈVRE-GRAVEREAUX, AVOCAT ASSOCIÉE DU CABINET ARAGO**